

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-Sup)



**RAPPORT D'EVALUATION
DU PROGRAMME DE LICENCE
«COMPTABILITE FINANCE» DE L'INSTITUT
PROFESSIONNEL DE L'ENTREPRISE
(IPE)**

Evaluateurs :

- Dr. Moustapha Mbacké DIOP, Président
- Dr. Ely Madiodio FALL, Membre
- Mme Dalla SIDIBE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Mars 2014

Table des matières

1. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE	3
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	4
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN.....	5
4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP	6
4.1 OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES	6
4.1.1 <i>L'historique du programme d'études</i>	6
4.1.2 <i>Le programme d'études et ses objectifs de formation</i>	6
4.1.3 <i>Le programme d'études et le monde professionnel et socio-économique</i>	7
4.2 ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE	7
4.2.1 <i>Les processus, les compétences et les responsabilités</i>	7
4.2.2 <i>La place du personnel d'enseignement et/ou de recherche dans le processus décisionnel</i>	7
4.2.3 <i>Le programme d'études et l'assurance qualité.</i>	7
4.3 CURRICULA ET METHODES DIDACTIQUES.....	8
4.3.1 <i>Le programme d'étude et la mise en œuvre du système LMD</i>	8
4.3.2 <i>Le programme d'études et le marché du travail.</i>	8
4.3.3 <i>Les conditions d'obtention des attestations et diplômes</i>	9
4.3.4 <i>Le taux de réussite des étudiants.</i>	9
4.4 PERSONNEL 'ENSEIGNEMENT ET/OU DE RECHERCHE (PER)	9
4.4.1 <i>La qualité de l'enseignement</i>	9
4.4.2 <i>La répartition du volume horaire.....</i>	10
4.4.3 <i>La mobilité du PER.....</i>	10
4.5 ETUDIANTS	10
4.5.1 <i>Les conditions d'admission</i>	10
4.5.2 <i>L'égalité des chances entre hommes et femmes</i>	10
4.5.3 <i>La mobilité des étudiant(e)s</i>	11
4.5.4 <i>L'encadrement des étudiant(e)s</i>	11
4.5.5 <i>Le programme et l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.</i>	11
4.6 DOTATION EN EQUIPEMENT ET EN LOCAUX	11
4.6.1. <i>Le programme d'études et ressources à long terme.</i>	11
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME	12
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	12
7. APPRECIATIONS GENERALES	13
8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	13
9. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ SUP.....	14
10. PROPOSITION DE DECISION	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Le Tableau de décompte des heures présentiels et des crédits par semestre.....	4
Tableau 2 : Le Tableau de décompte des heures présentiels et des crédits par Unité d'Enseignement (UE).....	4

1. Présentation du programme évalué

Le programme de « Licence Comptabilité-Finance » a été créé depuis l'année 2004 et a été mis en œuvre sans interruption. Il est donc à sa 10ème promotion de diplômés.

Une appréhension intuitive des besoins dans les métiers de la comptabilité et de la finance a permis de fonder la justification de la création du programme.

En effet, le développement des activités économiques entraîne nécessairement des besoins accrus dans la production de l'information financière nécessaire pour guider les décisions des managers et orienter les choix d'allocation de ressources des investisseurs.

De ce fait, les domaines de la Comptabilité et de la Finance ouvrent des perspectives de carrières à tous les niveaux de qualification, de l'assistant comptable au chef comptable, du trésorier au directeur financier en passant par le contrôleur de gestion et les auditeurs internes et externes.

Dès lors, les objectifs assignés à ce programme ont pour but de former des personnes compétentes pour travailler dans ces différents domaines en tant qu'assistant ou cadre débutant.

En suivant les directives de l'UEMOA sur le système Licence Master Doctorat (LMD), relayées au niveau national par les décrets pris par les ministères de l'enseignement supérieur des Etats membres, les parcours antérieurs de l'IPE menant au diplôme de brevet de technicien supérieur (BTS) ont été reformulés selon les exigences du nouveau système et transformés en Licence pour le diplôme terminal de niveau BAC + 3 ans.

La « Licence de Comptabilité Finance » est ainsi programmée en six (6) semestres de volume horaire en présentiel (cours, travaux dirigés) décroissant selon l'avancement du programme.

Elle est déclinée en 5 unités d'enseignement ainsi libellées :

- UE1 : Environnement Juridique Economique et Management (EJEM)
- UE 2 : Techniques et Moyens de Gestion (TMG)
- UE 3 : Techniques d'Expression et de Communication (TEC)
- UE 4 : Langues Vivantes Etrangères (LVET)
- UE 5 : Stage et Entrepreneuriat (STAENT)

Le volume horaire présentiel total (cours + TD) du programme est de Deux mille trois cent cinq heures (2305 Heures) réparties comme suit :

- ❖ volume horaire de cours : 1365 heures soit 60% du temps de présence ;
- ❖ volume horaire des TD : 940 heures soit 40% du temps de présence.

Tableau 1 : Le Tableau de décompte des heures présentielles et des crédits par semestre

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Total volume horaire
Cours 240	240	270	250	230	135	1365
TD 160	160	150	120	170	180	940
Total 400	400	420	370	400	315	2305
30 crédits	30 crédits	30 crédits	30 crédits	30 crédits	30 crédits	180 crédits

Tableau 2 : Le Tableau de décompte des heures présentielles et des crédits par Unité d'Enseignement (UE)

UE 1 : EJEM	UE 2 : TMG	UE 3 : TEC	UE 4 : LVET	UE 5 : STAENT	Total volume horaire
Cours 460	665	110	100	20	1355
TD 180	580	50	70	Projet 100	950
Total 600	1245	160	170	120	2305
43 crédits	94 crédits	16 crédits	12 crédits	7 crédits	180 crédits

Il convient de noter que les techniques et moyens de gestion représentent 54% du volume horaire présentiel et un peu plus de 50% du total crédits du programme.

Les études liées à l'environnement juridique, économique et au management représentent 26%. Les langues vivantes étrangères et les techniques d'expression 14%.

Quant aux techniques d'insertion professionnelle, elles constituent environ 5% du cursus de formation en présentiel.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation décrit la méthodologie employée en mettant l'accent sur les techniques d'investigation utilisées.

Il fait ressortir les forces et faiblesses du programme ainsi que les propositions de mesures correctives et met en exergue les résultats attendus.

Il fait également une description signalétique de l'établissement en mentionnant les numéros d'autorisation et d'agrément définitif, l'adresse de localisation et les contacts détaillés.

Il mentionne enfin, les titres et diplômes préparés ainsi que l'organisation pédagogique.

Il a été préparé en suivant le référentiel d'évaluation de programme remis aux établissements par l'ANAQ.

De ce point de vue, tous les champs d'évaluation ont été traités et les standards renseignés.

La mise en évidence des forces et faiblesses et les propositions de mesures correctives sont assez significatives de l'esprit de responsabilité du Comité de Pilotage car elles démontrent de manière claire que les membres du Comité sont conscients de leur rôle et de l'enjeu d'une évaluation par l'ANAQ SUP.

Les observations sur les forces et les faiblesses du programme sont assez objectives, il appartient donc à la Direction de les mettre en application en tenant compte des recommandations qui seront formulées par l'équipe des experts après analyse des éléments contenus dans le référentiel de programme.

Nous avons malheureusement eu à constater que les éléments de preuve présentés à l'annexe du rapport sont par moment illisibles et difficilement exploitables pour leur validation.

La présentation générale du rapport d'auto-évaluation remis pourrait être améliorée.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite a démarré avec un peu de retard suite à une petite erreur qui s'est glissée dans la programmation des visites.

Nous avons donc convenu avec l'établissement de réajuster le calendrier de base. La visite a commencé à 10 heures. Tout s'est ensuite déroulé normalement.

La Direction de l'IPE et son Comité d'Auto-Evaluation ont été très disponibles à notre endroit et ont répondu à toutes nos exigences, notamment en se soumettant à notre tirage au hasard de toutes les parties prenantes interviewées : enseignants, PATS, étudiants etc.

Après la présentation des membres de l'équipe d'experts et celle de la Direction de l'IPE et de son Comité d'Auto Evaluation, Le Chef de l'équipe des experts a rappelé les objectifs de la visite et validé l'agenda réaménagé. Ensuite le Directeur de l'IPE a fait une présentation sommaire de son établissement notamment pour ce qui concerne les missions de formation et la gouvernance de l'établissement.

La visite des locaux a été exhaustive sauf à l'annexe située à 500 m environs du siège. Nous n'avons pas pu y accéder du fait des ascenseurs non fonctionnels au moment où nous sommes arrivés sur les lieux. Cela était dû à une coupure d'électricité.

Nous avons, cependant, bien constaté l'existence d'escaliers. Ils sont conformes au standing du bâtiment. Nous les avons empruntés jusqu'au premier étage. En l'absence d'électricité,

nous n'avions pas souhaité monter quatre étages à une heure tardive, malgré la présence d'un éclairage de veille.

Une visite de l'annexe peut être envisagée à la convenance de l'IPE.

Nous avons terminé tout le processus vers 19 heures du fait du retard enregistré au démarrage et de la disponibilité tardive de documents cités en annexe (CV des professeurs, manuels de procédures, fiches d'évaluation, procès-verbaux réunions du comité scientifique et pédagogique, procès-verbaux de délibération, fiches de dépouillement des questionnaires d'évaluation).

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

4.1 Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

4.1.1 L'historique du programme d'études

Le programme d'études est régulièrement dispensé depuis 2004.

De plus, il est actualisé en fonction de l'évolution des besoins du milieu professionnel depuis cette date. Depuis sa création, le programme a permis la sortie de dix promotions de 15 étudiants. Les étudiants de nationalité sénégalaise représentent environ 75% de l'effectif.

Nous disposons de la maquette du programme et des procès-verbaux de délibérations des contrôles de connaissances des étudiants des deux dernières années.

Dans le souci d'une bonne communication et de recherche de nouveaux étudiants, la maquette devra être élaborée sur un support adéquat à mettre à disposition du service chargé de l'accueil ou du service de la scolarité pour une meilleure diffusion.

4.1.2 Le programme d'études et ses objectifs de formation

Le programme d'études vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme est décliné en unités d'enseignement composées de matières conformément à la structure requise par le système LMD.

Toutefois, il serait opportun de réaliser un référentiel de syllabus de toutes les matières enseignées pour guider les professeurs chargés des cours et pour les besoins d'information et d'orientation des étudiants dans le cadre de leurs choix de parcours de formation ou de choix de filières.

Pour ce qui concerne les objectifs, bien qu'ils soient formulés, ils devraient davantage être axés sur les compétences requises pour bien réussir les missions correspondantes aux

différents débouchés visés par la filière de formation. Cela contribuerait à renforcer l'adéquation formation – emploi et constituerait un grand atout pour les étudiants formés.

4.1.3 Le programme d'études et le monde professionnel et socio-économique

Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'augmenter les chances d'une intégration professionnelle réussie de ces étudiants.

L'IPE consulte et fait intervenir des professionnels dans l'élaboration de ses maquettes de programme. Il cherche à nouer des partenariats avec les institutions académiques et les entreprises employant les enseignants vacataires. Ces relations sont à pérenniser en raison de l'évolution constante de l'environnement économique et professionnel, pour continuer d'offrir des formations adaptées aux besoins.

4.2 Organisation interne et gestion de la qualité

4.2.1 Les processus, les compétences et les responsabilités

Les processus, les compétences et les responsabilités sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées sur la base des documents ci-dessous :

- Organigramme, fiches de poste, règlement intérieur des étudiants et enseignants, décisions de nomination, procès-verbaux du comité scientifique ;
- Fiches d'évaluation des étudiants et des enseignants ainsi que les relevés d'absence

4.2.2 La place du personnel d'enseignement et/ou de recherche dans le processus décisionnel

Le personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. Cela est constaté au moyen des procès-verbaux de réunions entre le Comité Scientifique et les enseignants. Les syllabus de chaque cours sont soumis aux enseignants pour discussion en vue d'une mise à niveau éventuelle.

4.2.3 Le programme d'études et l'assurance qualité.

Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'institution utilise les résultats issus du processus d'assurance qualité afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Il existe, en effet, un suivi qualité pour veiller à la progression et au contenu du programme ainsi qu'à la cohérence des enseignements avec le syllabus.

Un livret est mis à la disposition de chaque enseignant pour qu'il y indique, à la fin de chaque séance, le thème du cours dispensé, le contenu traité et le nombre d'heures réalisées.

Ces informations consignées dans le livret permettent aussi de veiller à ce que les évaluations soient basées sur les compétences acquises.

4.3 Curricula et méthodes didactiques

4.3.1 Le programme d'étude et la mise en œuvre du système LMD

Le programme d'étude dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'IPE a développé un programme de licence en comptabilité et finance organisé selon le système LMD en se basant sur une organisation par unités d'enseignement et par pôles de compétences et a tenté d'appliquer les directives globales du LMD au titre :

- De la configuration du rapport pédagogique : volume horaire décomposé en cours, TD et Travail Personnel ;
- De la créditation des matières et des UE selon l'importance des matières au regard des compétences recherchées pour les métiers visés et de la charge globale de travail.

Toutefois le programme recèle quelques points forts mais aussi des points faibles qui seront énumérés ci-dessous dans les rubriques prévues à cet effet.

4.3.2 Le programme d'études et le marché du travail.

Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail.

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de la formation.

L'analyse des besoins identifiés en rapport avec le monde professionnel, le système LMD et le référentiel BTS comptabilité finance ont permis de définir les objectifs de l'offre de formation et d'élaborer les unités d'enseignement. Celles –ci se déclinent en modules permettant l'acquisition de connaissances fondamentales en comptabilité, finance et gestion et de s'approprier ceux relatifs aux mathématiques, à la fiscalité, à l'économie et au droit. Ces modules sont approfondis lors des travaux dirigés et des travaux personnels qui servent à mesurer le niveau de compréhension de l'étudiant. Le volume horaire global détermine l'importance d'un module par rapport aux autres.

La mise à disposition du seul syllabus de comptabilité générale n'a pas permis de vérifier l'ajustement du contenu des cours et la cohérence des uns par rapport aux autres.

La préparation des étudiants à intégrer le marché du travail reste théorique eu égard au cours de développement personnel assez limité.

Bien qu'il existe des possibilités de stage pour certains étudiants, d'autres peinent à en trouver et rédigent un mémoire en lieu et place d'un stage.

Il serait plus utile à l'institution d'initier et de développer des partenariats avec les entreprises utilisatrices qui seraient sollicitées pour parrainer le programme de formation et prendre des stagiaires en alternance.

4.3.3 Les conditions d'obtention des attestations et diplômes

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Le manuel de procédures et de règlement intérieur sont remis et affichés. Les procès-verbaux de délibération des examens et contrôles de connaissance sont établis régulièrement.

En revanche, les diplômes n'ont pas encore été remis. Il subsiste un problème de signature des diplômes par l'autorité compétente qu'il faudra résoudre au plus vite dans l'intérêt des étudiants. Comme le prévoit l'institution, une cérémonie de remise de diplôme toutes promotions confondues pourrait être organisée dans les meilleurs délais.

4.3.4 Le taux de réussite des étudiants.

Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite est en progression. Il est prévu des cours de renforcement pour les étudiants en difficulté notamment pour ceux originaires de la Guinée Bissau.

4.4 Personnel 'enseignement et/ou de recherche (PER)

4.4.1 La qualité de l'enseignement

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Ainsi, 65% de l'enseignement est assuré par des permanents. Les enseignants ont une moyenne de 10 ans d'expérience et il existe au total dans l'institution un agrégé, des docteurs et plusieurs doctorants que nous avons également notés dans le programme de comptabilité finance. L'évaluation des enseignants est faite par les étudiants et le résultat est exploité par le Directeur général qui prend les mesures qui s'imposent si les objectifs ne sont pas atteints.

Le suivi assidu et amélioré du programme par la cellule qualité devrait permettre de tendre vers l'excellence.

Nous avons pu constater un bon climat de travail et une politique de motivation basée sur le revenu salarial et l'aide au financement du matériel des enseignants.

4.4.2 La répartition du volume horaire

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Cette répartition est précisée dans le programme d'études décliné en unités d'enseignement par semestre. Cependant le volume horaire octroyé pour un cours peut s'avérer insuffisant puisqu'il arrive à quelque enseignant de solliciter des heures de cours supplémentaires pour terminer un module.

4.4.3 La mobilité du PER

La mobilité du PER est possible. Elle pourrait se concrétiser avec la convention UNIMAN de France et apporter à l'institution une notoriété effective. Les enseignants permanents et vacataires dispensent des cours dans d'autres établissements d'enseignement supérieur au Sénégal.

4. 5 Etudiants

4.5.1 Les conditions d'admission

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

L'admission se fait sur la base du bac ou tout autre diplôme équivalent. L'IPE accepte cependant, des étudiants non bacheliers à qui il propose des cours de préparation au Bac. Il serait important de veiller à ce que ces derniers obtiennent le Bac avant de poursuivre leurs études supérieures dans le système LMD.

4. 5.2 L'égalité des chances entre hommes et femmes

L'égalité des chances d'accès au programme entre hommes et femmes est garantie et réalisée. L'égalité des chances est effective. L'institution enregistre 60% de femmes et 40% d'hommes.

L'examen des demandes d'inscription s'effectue sur dossier sans distinction de sexe. Les cours et les évaluations sont ouverts à tous. Les plus méritants sont primés. Ils bénéficient d'une réduction de la scolarité ou de la remise d'un ordinateur.

4.5.3 La mobilité des étudiant(e)s

La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'IPE reçoit les étudiants d'autres institutions. Toutefois les diplômes ne sont pas encore reconnus par le CAMES et cela peut gêner parfois les étudiants de l'IPE à s'inscrire dans d'autres institutions reconnues.

L'Echange d'étudiants est possible dans la cadre de la Co-diplomation lorsque l'institution est en partenariat avec d'autres universités ou écoles supérieures. Aucune mesure n'est pour le moment prévue pour garantir la mobilité des étudiants.

4.5.4 L'encadrement des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiant(e)s est adéquat. Il existe un service d'accueil et d'information des étudiants. En plus la désignation d'un professeur principal pour faciliter les rapports entre les enseignants et les étudiants est essentielle.

Les administrateurs de programme donnent des conseils d'orientation et la Cellule Qualité recueille l'avis des étudiants pour améliorer la qualité de service. Le Directeur Général et les administrateurs de programmes gèrent les cas sociaux.

4.5.5 Le programme et l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Des conventions de stages sont ébauchées avec les entreprises partenaires. L'institution communique aux étudiants les appels à candidature publiés dans la presse pour qu'ils y participent et procède aussi au recrutement d'anciens étudiants.

La finalité du programme d'études étant de préparer les étudiants pour le marché de l'emploi, il est essentiel de mettre sur pied une structure appropriée pour prendre entièrement en charge ce volet et l'animer avec beaucoup de dynamisme et d'efficacité.

Plusieurs voies pourraient être explorées pour assurer une insertion professionnelle aux étudiants. Il y aura lieu aussi d'institutionnaliser le bureau des anciens étudiants et de solliciter le mentorat de ceux qui sont déjà sur le marché du travail.

4.6 Dotation en équipement et en locaux

4.6.1. Le programme d'études et ressources à long terme.

Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme. Il existe bien deux bâtiments pour le siège et l'annexe tels que décrits dans le rapport d'auto-évaluation.

Ils devraient néanmoins permettre d'abriter les 590 étudiants et les enseignants dans les conditions les meilleures pour leur épanouissement et leur sécurité. Mais des efforts restent à faire dans ce sens. Il serait donc utile de les envisager prochainement.

Nous avons eu à notre disposition les comptes d'exploitation prévisionnels. Cependant, les bilans et comptes d'exploitation réalisés nous auraient permis de nous faire une idée sur la situation financière de l'institution.

La Direction de l'institution nous a informés que les ressources financières attribuées au programme d'études sont de l'ordre de 3 à 4 millions de FCFA.

5. Points forts du programme

Le corps professoral est constitué de plusieurs professeurs de l'enseignement technique qui sont titulaires d'un Master 2. Certains d'entre eux poursuivent un parcours doctoral en Droit et en Sciences de Gestion, sous l'encadrement pédagogique d'un Professeur Titulaire des universités.

Un groupe de professeurs très motivés, ayant en outre une vision partagée et assez claire du chemin de développement de l'institution et de la valeur professionnelle des enseignements dispensés.

Un suivi effectif de la programmation des cours et de l'assiduité des étudiants par une administration de veille et une cellule qualité interne.

Dans un souci de motivation, Il y est cultivé un culte de l'excellence qui se traduit par l'attribution de primes aux étudiants les plus méritants.

L'existence d'un manuel de procédures pédagogiques et d'un règlement intérieur bien diffusés par affichage dans plusieurs salles de cours et espaces communs

6. Points faibles du programme

Une absence d'enquête systématique sur les métiers ou d'études de besoins pouvant justifier la création du programme et son adéquation avec les besoins de la profession comptable et financière

Une absence d'utilisation du référentiel international de formation des professionnels comptables de l'International Federation of Accountants (IFAC). Ce référentiel serait très utile, ne serait-ce qu'à titre de benchmark pour équilibrer le poids relatif des différentes composantes du programme à savoir :

- 60% pour le cœur de métier en l'occurrence la comptabilité et la finance ;
- 20% pour les disciplines de support : maths, informatique et techniques de communication

- 10% pour les matières de Droit et d'analyse Economique : droit civil, droit des affaires, microéconomie, macroéconomie, problèmes économiques contemporains ;
- 10% les langues vivantes (particulièrement l'anglais) le développement personnel et la préparation à la vie professionnelle.

Il n'existe pas de traitement régulier et automatisé des évaluations des professeurs faites par les étudiants et donc pas de source d'information fiable pour l'amélioration de la qualité des enseignants.

Il n'existe pas de ressources dédiées à la recherche de stages et à l'insertion professionnelle ni de fonds d'aide sociale pérenne.

Les locaux doivent être améliorés sur le plan de la sécurité et de la capacité d'accueil, notamment pour le cas où l'effectif des étudiants viendrait à augmenter significativement.

Les curriculum vitae mis à disposition sont incomplets aussi bien pour les permanents que les vacataires eu égard à la liste du personnel enseignant communiquée. Nous ne disposons d'aucune visibilité sur le mode de recrutement.

Aucune liste du personnel administratif n'a été mise à disposition à l'exception de quelques curricula vitae.

7. Appréciations générales

L'établissement a un bon potentiel de développement futur et d'amélioration de la qualité, du fait de la base relativement solide de l'encadrement pédagogique et la bonne motivation du personnel qui se traduit par un bon climat social et l'expression souvent entendue durant les entretiens « **à l'IPE nous sommes une famille** ».

8. Recommandations à l'établissement

Nous recommanderons cependant à l'établissement de :

- Renforcer le contenu pédagogique du programme :
- En intégrant, tout au long du parcours sous forme de tronc commun, plus de mathématiques, d'analyse économique, de techniques de communication, de langues vivantes et d'informatique de gestion.
- En élargissant, également, le panel des cours relatif au cœur du métier avec les cours sur l'initiation à la comptabilité des groupes, les notions d'audit, les fondamentaux de la gestion financière de l'entreprise et de la finance de marché.

Cet élargissement se fera en se référant aux professions visées et à la spécificité de la licence professionnelle qui dans le système LMD est aussi un diplôme devant assurer une insertion professionnelle réelle aux étudiants qui en seraient titulaires.

- Poursuivre le plan d'amélioration des locaux en termes de capacité d'accueil et de sécurité

9. Recommandations à l'ANAQ SUP

Dans la réponse apportée par l'IPE à notre rapport provisoire il est fait mention de certaines dispositions à prendre pour résoudre les points faibles. Nous encourageons l'institution à les mettre en œuvre pour les corriger.

Même si la capacité d'accueil peut être supérieure à l'existant, il serait tout à fait profitable d'envisager un autre local plus approprié dans le souci d'assurer un plein épanouissement aux étudiants et enseignants actuellement présents et à ceux à venir.

Ce nouveau local devrait prévoir des espaces de détente et d'accueil plus confortables ainsi que des salles de cours plus spacieuses pour les cours magistraux d'autant que pour certaines filières il existe un tronc commun qui peut concerner un nombre plus important d'étudiants.

Une salle destinée aux professeurs pourrait leur permettre de se détendre entre deux cours ou de se préparer dans le calme et la sérénité.

Sur le plan administratif concevoir une organisation efficace pour gérer les dossiers des étudiants en vue de leur conservation sur une longue durée et de leur exploitation future.

Il faudrait penser à mettre en place un plan d'évacuation bien visible des étudiants pour renforcer la sécurité sur les lieux en attendant l'acquisition de locaux plus adaptés.

La procédure de recrutement est bien mentionnée dans le rapport d'auto-évaluation, il serait cependant intéressant de savoir :

- Comment les dossiers d'enseignants présélectionnés parviennent à l'IPE en précisant s'il s'agit d'une consultation de leur base de données de demandes d'emploi, d'une recherche sur le marché, d'un appel à candidature publié ou par le « bouche à oreille »
- Comment le profil du poste de l'enseignant recherché est diffusé ou connu.

Des progrès sont également à faire pour développer une bonne politique de communication pour faire connaître l'institution.

10. Proposition de décision

L'accréditation est acceptée par le groupe d'experts. Cependant toutes les recommandations ci-dessus énumérées dans les parties du rapport définitif concernant l'appréciation des standards de qualité, les points faibles et celles évoquées dans les recommandations de l'équipe des experts qui ont trait au contenu du programme, à la gestion de l'effectif, au local, à la sécurité ainsi qu'à la politique de communication, devraient être prises en compte par l'IPE et faire l'objet d'améliorations significatives.